

Fermeture MPE des Sénardes

En application du protocole sanitaire de l'ARS, la Ville de Troyes a pris ce jour un arrêté prescrivant dès ce soir la fermeture de la Maison Petite Enfance des Sénardes durant 7 jours, 2 agents affectés à cette structure ayant été testés positifs au COVID 19 ce jour.

Les parents ont été avertis ce soir par la directrice de l'établissement en présence du médecin de la collectivité. L'établissement sera entièrement désinfecté à compter de ce soir.

Les parents seront contactés par l'ARS et la plateforme COVID de l'assurance maladie afin de déterminer les personnes contacts, leur transmettre les consignes d'isolement et définir avec eux une date pour se faire dépister. Les parents concernés ont en outre été informés de la possibilité de faire appel à la psychologue du service accueil de la petite enfance.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr